

MODALITES DE L'OPERATION « RADIO »



« 50 € en bons d'achat offerts »

(sous forme de 5 bons d'achat de 10 €)

Pour bénéficier de cette offre :

Le 21 novembre 2009, vous devez vous rendre dans votre Hypermarchés Carrefour (situés en France métropolitaine, Corse comprise).

Lors de votre passage en caisse vous recevrez, sur demande, cinq (5) bons d'achat Carrefour de 10 euros. Ces bons d'achat peuvent également être retirés gratuitement à l'accueil de votre magasin.

Seuls 5 bons d'achat de 10 € seront octroyés par foyer (personnes vivant sous le même toit) et pendant toute la durée de l'opération, soit le 21 novembre.

Aucun bon d'achat ne pourra être offert en dehors de cette date.

Utilisation des cinq Bons d'achat remis :

- Les bons d'achat sont valables uniquement dans les hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise (hors Station d'autoroute Carrefour).
- Un seul bon d'achat de 10 € est utilisable par semaine, de la semaine 48 à 52 (soit du 23 novembre au 26 décembre 2009). Hormis ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.
- **Chaque bon d'achat de 10 € est valable pour tous achats supérieurs à cent (100) euros (hors Carburant et Services (Billetterie, Assurances, Voyages, téléphonie, cartes cadeaux ...)).**
- Autrement dit :



- **du lundi 23 novembre au samedi 28 novembre**, vous ne pourrez utiliser qu'un seul bon d'achat de 10 € pour un montant minimum d'achat de 100 € (hors carburant et services) ;
 - **du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre**, vous ne pourrez utiliser qu'un seul bon d'achat de 10 € pour un montant minimum d'achat de 100 € (hors carburant et services) ;
 - **du lundi 7 décembre au samedi 12 décembre**, vous ne pourrez utiliser qu'un seul bon d'achat de 10 € pour un montant minimum d'achat de 100 € (hors carburant et services) ;
 - **du lundi 14 décembre au samedi 19 décembre**, vous ne pourrez utiliser qu'un seul bon d'achat de 10 € pour un montant minimum d'achat de 100 € (hors carburant et services) ;
 - **du lundi 21 décembre au samedi 26 décembre**, vous ne pourrez utiliser qu'un seul bon d'achat de 10 € pour un montant minimum d'achat de 100 € (hors carburant et services).
- Chaque bon d'achat est utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

***Il est précisé que les magasins à enseigne Carrefour Market,
Carrefour Contact et Carrefour City ne participent pas à cette opération.***